



Le 28 mai 2026

TABLE DES MATIÈRES

Coût de la vie

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Legacy

M. Savoie

L'hon. M. Randall

M. Savoie

L'hon. M. Randall

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Programmes sociaux

M^{me} S. Wilson

L'hon. M^{me} Miles

M^{me} S. Wilson

L'hon. M^{me} Boudreau

M^{me} S. Wilson

L'hon. M^{me} Miles

Protection de l'enfance

M. Coon

L'hon. M^{me} Miles

M. Coon

L'hon. M^{me} Miles

Vétérinaires

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Finnigan

M^{me} Scott-Wallace

L'hon. M. Randall



[Original]

COÛT DE LA VIE

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, au cours des deux derniers jours à l'Assemblée législative, les parlementaires du côté de l'opposition ont présenté l'histoire de gens ordinaires du Nouveau-Brunswick et de leurs difficultés en matière d'abordabilité, laquelle le gouvernement actuel leur a promise. Les gens peinent de plus en plus à joindre les deux bouts. Les histoires que les gens ordinaires nous racontent en témoignent clairement. Or, le gouvernement insensible continue de réciter des notes d'allocution incohérentes et déconnectées de la réalité, ce qui ne fait qu'aggraver le mécontentement des gens ordinaires du Nouveau-Brunswick qui peinent déjà à composer avec le coût de la vie. Dans ma dernière question hier, j'ai fait valoir que les parlementaires du côté du gouvernement savaient très bien à combien s'élevaient les recettes exceptionnelles que le gouvernement tirait des taxes sur l'essence aux dépens des gens du Nouveau-Brunswick. La première ministre de la province prendra-t-elle la parole pour dire aux gens du Nouveau-Brunswick exactement combien de millions de dollars leur coûtent les recettes additionnelles provenant de la taxe sur l'essence? Soit les parlementaires du côté du gouvernement connaissent le chiffre et ne le révéleront pas, soit ils ne sont pas au courant, comme d'habitude. Qu'en est-il au juste? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Tel que nous l'avons mentionné au cours des deux derniers jours, nous sommes très conscients que la situation est difficile en ce moment. Les gens trouvent qu'il est très difficile de composer avec le coût de la vie. Nous le savons, mais la situation ne date pas d'hier non plus. En fait, elle date de plusieurs années. Nous pourrions même dire qu'une des raisons pour lesquelles nous avons gagné les dernières élections, c'est que nous avons promis d'agir et nous l'avons fait, contrairement au gouvernement précédent, qui n'a rien fait durant son mandat.

À notre arrivée au pouvoir, nous avons immédiatement instauré une remise de 10 % sur les factures d'électricité. À notre arrivée au pouvoir, nous avons immédiatement instauré un plafond d'augmentation de loyer. Tout récemment, nous avons adopté l'E10 pour la fixation du prix de l'essence afin, justement, de réduire les coûts pour les gens du Nouveau-Brunswick. Voilà de l'argent véritable que les gens peuvent mettre dans leurs poches. De vrais efforts ont été déployés, car les gens réclamaient du mouvement depuis des années,

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

mais rien ne se produisait. Donc, notre gouvernement écoute et agit. Voilà une différence importante.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Les gens ne ressentent pas les effets des efforts déployés, Madame la présidente. Le gouvernement a promis de réduire de 10 % le montant des factures d'électricité, mais il est en fait question d'une réduction de 10 % des frais de consommation. Le gouvernement a donc fait un changement. De plus, les gens du Nouveau-Brunswick éprouvent de plus en plus de difficultés. Pendant que les parlementaires du côté du gouvernement continuent à lire leurs notes d'allocution, les gens constatent la différence. Les parlementaires du côté du gouvernement pensent avoir réussi. Or, les gens du Nouveau-Brunswick sont perdants.

Aujourd'hui, j'aimerais faire part aux parlementaires du côté du gouvernement de l'histoire de Cameron, Madame la présidente. Cameron est ferronnier. En fait, il a une maison, qu'il a achetée, mais il y a une histoire derrière celle-ci. Sa mère n'avait plus les moyens d'habiter dans la maison ; il a donc dû acheter celle-ci afin qu'elle ait de l'argent pour louer un appartement. Il commence par ailleurs à fonder une famille. Il doit verser des paiements de voiture. Il doit payer son assurance habitation, son assurance automobile et ses factures de téléphone, de chauffage, d'épicerie et de vétérinaire. Il travaille de 40 à 75 heures par semaine et gagne environ 60 000 \$ par année. Cameron et sa nouvelle épouse attendent leur premier enfant et ils éprouvent de plus en plus de difficultés. Que la première ministre a-t-elle à dire à Cameron et à Courtney pour les convaincre que la vie est plus abordable depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Holt? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, à plusieurs reprises, nous avons répété et répété les vraies réalisations que notre gouvernement a rendues possibles afin de rendre la vie plus abordable pour les gens du Nouveau-Brunswick. Le député d'en face n'arrête pas de poser la même question concernant le nombre de millions que le tout ajoute. Il sait que c'est une fausse question, parce qu'il faudrait une base. Quelle somme emploie-t-on pour mesurer une augmentation de recettes? Quel est le prix normal de l'essence? Est-ce 1,50 \$? Est-ce 1,40 \$? Est-ce 1,60 \$? Il n'y a aucun prix de base. Donc, pour faire un calcul comme le veut le chef de l'opposition officielle, il faut un débat. Il sait que le tout n'est pas réel. Or, il veut tenir un débat sur des choses irréalistes et non sur les vraies activités et les vraies réalisations que notre gouvernement a accomplies pour les gens du Nouveau-Brunswick afin de changer les choses dans leur propre portefeuille. Voilà la différence qui se dégage de la discussion actuelle.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Le gouvernement sait exactement combien d'argent il perçoit en taxes, mais le ministre des Finances ne révélera pas le chiffre en question, Madame la présidente.

Ensuite, parlons de Rachel et de Dylan. Chaque semaine, Rachel et Dylan dépensent presque 300 \$ en carburant. Ils viennent tout juste de se marier et ils ont réussi à trouver un appartement. S'ils ont les moyens de louer un appartement, c'est uniquement parce que les parents de Rachel leur ont permis d'habiter chez eux sans payer de loyer afin qu'ils puissent économiser de l'argent. Rachel est coiffeuse, et Dylan est électricien et technicien en système de chauffage, de ventilation et de climatisation. Ce sont deux personnes vaillantes du Nouveau-Brunswick qui ont dû économiser de l'argent simplement pour pouvoir payer un loyer. Ajoutez à cela les coûts additionnels liés aux combustibles que le gouvernement Holt fait assumer aux gens du Nouveau-Brunswick, et l'on peut comprendre pourquoi les jeunes perdent espoir. La première ministre prendra-t-elle la parole pour expliquer aux gens comme Rachel et Dylan pourquoi elle ne réduit pas la taxe sur l'essence afin de les aider? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, le député d'en face avance encore l'idée que nous avons créé quelque chose de nouveau en ce qui a trait au prix de l'essence. Il s'agit plutôt d'une continuation d'une variation de prix qui existe depuis toujours.

Cependant, les parlementaires du côté de l'opposition ne cessent de dire que la province n'a plus les moyens de faire tout ce qu'elle veut faire. Le chef de l'opposition officielle parle de réduire de je ne sais combien de millions les recettes de la province. Qui paiera la facture du manque à gagner? Est-ce que ce sera les enfants et les petits-enfants que nous mentionnons chaque jour et chaque semaine? Qui paiera?

Que propose le chef de l'opposition officielle? Si le prix de l'essence diminue, nous proposera-t-il d'augmenter de nouveau la taxe? Voudra-t-il que nous la doublions et demandions aux gens du Nouveau-Brunswick de rééquilibrer la situation?

Le chef de l'opposition officielle propose un faux débat. Je le sais. Regardons la réalité et les véritables mesures qui ont été prises pour aider les gens du Nouveau-Brunswick.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Quelle audace incroyable. Qui devra payer les dépenses excédentaires de 3 milliards de dollars? Ce seront les générations à venir. C'est incroyable.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Madame la présidente, je me suis concentré sur des jeunes qui ont terminé leurs études et qui tentent de bâtir leur vie. Toutefois, qu'en est-il des jeunes qui sont encore aux études? Quelle incidence les pressions en matière d'abordabilité ont-elles sur eux? Connor a 24 ans. Il fréquente l'école à temps plein et travail à temps partiel pour essayer de payer les factures liées à son véhicule. Il a besoin d'un véhicule pour faire l'aller-retour à l'école ; il doit donc payer pour l'entretien, les réparations et l'assurance. Toutefois, il devient de plus en plus difficile pour lui de payer le carburant. Cet étudiant à temps plein doit dépenser au-delà de ses moyens pour les déplacements entre la maison, l'école et le travail. Les prix des combustibles se traduisent par une dépense de 800 \$ par mois pour cet étudiant. La première ministre fournira-t-elle une aide quelconque aux gens comme Connor qui éprouvent des difficultés en raison des prix élevés des combustibles? Le gouvernement Holt donnera-t-il une réponse simple? Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils s'attendre à une réduction du prix à la pompe, oui ou non?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, le député d'en face parle encore de la dette de 3 milliards de dollars. Nous venons de passer un mois de travail entier, soit 80 heures, à étudier les prévisions budgétaires, et les parlementaires du côté de l'opposition et leur équipe ont pu poser aux ministres et à leur personnel des questions techniques sur toutes sortes de sujets. Ils ont eu l'occasion de soulever le capot, comme ils disent, pour voir ce qui pouvait faire l'objet de nos débats ici, c'est-à-dire les choses sur lesquelles, selon eux, nous avons trop dépensé.

Hier, tout le travail, c'est-à-dire quatre semaines de travail, quatre semaines de questions et quatre semaines du temps de tout le monde, a abouti à des hotdogs. Voilà le sujet que le député d'en face a choisi de soulever. Son idée brillante était de débattre des hotdogs et de la somme d'argent qui a été dépensée sur un tas de hotdogs. À bien y réfléchir, il y a peut-être un hotdog de trop dans cette histoire. Il s'apprête à me poser une autre question.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : J'espère que les gens du Nouveau-Brunswick portaient attention à la réponse ridicule qui a été donnée. Le ministre pense qu'il s'agit d'une formule gagnante, alors que les gens du Nouveau-Brunswick tirent de l'arrière, Madame la présidente. Depuis le 25 février, le prix des combustibles a augmenté de jusqu'à 65 ¢ le litre pour ce qui est de l'essence ordinaire libre-service. Le prix des aliments continue à augmenter, ce qui se traduit par une hausse de 55 % des recours aux banques alimentaires. Le Nouveau-Brunswick a l'un des taux d'inflation les plus élevés du pays. Les factures d'impôt foncier des gens deviennent si élevées qu'ils sont obligés de quitter leur domicile. Les gens doivent choisir entre payer l'épicerie ou la facture d'électricité. Les employeurs déboursent eux-mêmes de l'argent pour permettre à leurs employés de se rendre au travail. Les familles travaillent plus fort pendant plus longtemps et peinent davantage à joindre les deux bouts sur le plan financier. Il s'agit d'histoires qui témoignent de la crise d'abordabilité au Nouveau-Brunswick. En pleine crise d'abordabilité, le gouvernement actuel impose un coût additionnel de 3 500 \$ à des gens qui n'en ont pas



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

les moyens. Comment la première ministre peut-elle justifier ses dépenses additionnelles, à hauteur de 3 500 \$ par personne, pendant que les gens souffrent déjà? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, encore une fois, le coût de la vie pose problème au Nouveau-Brunswick comme ailleurs au Canada.

Nous avons mis en jeu de l'argent réel. La remise de 10 % sur les factures d'électricité que nous avons accordée a coûté 98 millions de dollars.

Nous avons consacré des fonds à l'élimination de la TVH sur la construction de logements en vue d'augmenter le nombre de projets de construction dans la province et le nombre de logements disponibles pour permettre aux gens de trouver un endroit où habiter et faire en sorte que les coûts demeurent raisonnables. Nous avons mis en jeu de l'argent réel. Chaque fois que nous avons fait un tel investissement, aucun parlementaire du côté de l'opposition ne s'est levé pour dire qu'il s'agissait d'une mauvaise idée. Les parlementaires du côté de l'opposition en ont demandé davantage. Toutefois, ils disent également que nous enregistrons un déficit et qu'il faudrait le régler.

Nous sommes incapables de tenir un vrai débat pour savoir à quels égards, selon les gens d'en face, de trop grandes dépenses ont été faites. Ayons ici un débat au cours duquel ils pourront expliquer où ils pensent qu'un excès de fonds a été dépensé au lieu de faire des observations générales sur des choses qui n'existent pas. Dites-nous exactement à quels égards nous avons trop dépensé.

[Traduction]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Voilà le seuil au-delà duquel l'esprit critique du ministre fait défaut. S'il estime acceptable de dépenser autant d'argent sans obtenir de résultats, il se trompe lourdement.

Nous avons établi que le Nouveau-Brunswick était aux prises avec une crise d'abordabilité. Le gouvernement actuel a augmenté la dette en y ajoutant 3 500 \$ de plus par personne du Nouveau-Brunswick. L'année dernière, après avoir promis d'équilibrer les comptes, le gouvernement a prévu un déficit de 500 millions de dollars, mais il a ensuite demandé une somme record de 1,5 milliard en vertu de la loi sur les emprunts. Il a fini par enregistrer un excédent de dépenses égal à la somme prévue dans la loi.

Cette année, le gouvernement prévoit un déficit encore plus élevé, un déficit de 1,4 milliard, mais demande à l'Assemblée législative d'approuver un nouvel emprunt record de 3,1 milliards. L'année dernière, le gouvernement a dépassé son propre objectif en triplant



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

par rapport aux prévisions le montant du déficit et a affiché des dépenses égales à la somme prévue dans la demande d'emprunt. Les gens du Nouveau-Brunswick peuvent-ils s'attendre à ce que le gouvernement reste fidèle à ses habitudes et à ce que, au lieu de respecter son objectif de déficit de 1,4 milliard, il refasse en fait ce qu'il a fait l'année dernière et affiche des dépenses excédentaires égales à la somme de 3,1 milliards demandée?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Madame la présidente, encore une fois, il est formidable de voir le chef de l'opposition confondre dette, rentabilité et gestion des liquidités. Lorsqu'on élabore le budget, trois éléments entrent généralement en ligne de compte. Il y a les contraintes budgétaires, notamment les programmes déjà lancés, y compris les programmes pluriannuels. Il y a également la pression exercée par les coûts en raison de l'inflation. Ensuite, il y a les décisions gouvernementales.

Nos décisions gouvernementales représentaient environ 220 millions de dollars. Ce sont les décisions que nous avons prises dans l'élaboration de notre plateforme électorale. Les Progressistes-Conservateurs avaient promis 450 millions de dollars par une réduction de la TVH et la simple élimination de recettes pour la province. Compte tenu de toutes les pressions budgétaires actuelles — et l'on a vu les gens d'en face refuser d'en débattre ou de se pencher sur celles-ci —, je me demande s'ils auraient tenu leur promesse de réduire la TVH.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, on emprunte de l'argent et l'on obtient un prêt lorsque l'on n'a pas d'argent. Malgré ses promesses de budgets équilibrés, le gouvernement actuel a creusé notre endettement comme aucun autre gouvernement ne l'a fait dans l'histoire. J'attends du ministre une certaine austérité budgétaire, ou du moins une certaine sécurité.

L'année dernière, le gouvernement a présenté une demande d'emprunt de 1,5 milliard de dollars en vertu de la loi sur les emprunts. Le gouvernement a fini par tripler le montant des dépenses excédentaires et atteindre cette somme. Cela importe peu. Cela n'a aucune importance pour le gouvernement. Voici ma question : Quel que soit le niveau de responsabilité financière que le gouvernement pense pouvoir atteindre, pouvons-nous nous attendre à ce qu'il respecte en fait cette année l'objectif de déficit de 1,4 milliard de dollars, ou continuera-t-il simplement à dépenser de façon excessive? Voilà ma question.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Par votre entremise, Madame la présidente, je remercie le député d'en face. J'entends l'opposition dénigrer notre ministre des Finances depuis deux jours entiers. Je veux lire un extrait d'un



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

article de *Nouvelles Brunswick* paru il y a quelques jours, selon lequel l'endettement, presque partout ailleurs au Canada, augmente plus rapidement qu'au Nouveau-Brunswick. Par ailleurs, la plupart des autres provinces ont une dette qui est soit égale, soit supérieure à celle du Nouveau-Brunswick. Les dix provinces prévoient des déficits de fonctionnement. Selon l'article, les chiffres du Nouveau-Brunswick n'augmentent pas plus rapidement qu'ailleurs.

Je voudrais replacer le tout dans le contexte de l'héritage que nous avons reçu. Nous avons hérité d'un manque d'investissement dans les soins de santé. Nous avons hérité d'un manque d'investissement dans l'éducation. Nous avons hérité de factures d'électricité en hausse. Je tiens à souligner que, en 2020, le ratio d'endettement d'Énergie NB était de 94 %. L'année où l'ancien gouvernement a quitté le pouvoir, le ratio était de 94 %. Nous avons un retard de six ans à rattraper ; pourtant, notre excellent ministre des Finances obtient des résultats comparables à ceux de toutes les autres provinces.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Madame la présidente, j'espère que les parlementaires du côté du gouvernement continueront à s'exprimer comme ils le font et à montrer de quoi ils sont capables.

Il est question de la capacité de payer. Si une personne qui gagne 100 000 \$ par année emprunte de l'argent, sa capacité de payer est supérieure à celle d'une personne qui gagne 20 000 \$ par année. Le Nouveau-Brunswick n'a pas les moyens de payer ses dépenses excessives.

Les gens d'en face veulent parler de ce qu'ils ont hérité. Ils ont hérité de budgets équilibrés. Vu ces budgets équilibrés, ils disent maintenant qu'ils disposent de toute la marge de manoeuvre financière pour agir comme ils le font. Ils ont dit qu'ils présenteraient des budgets équilibrés. Nous constatons des déficits records. Je pose au ministre des Finances la question précise suivante suivante : S'engagera-t-il aujourd'hui envers les gens du Nouveau-Brunswick à ne pas dépenser un cent de plus que les 1,4 milliard de dollars déjà prévus en déficit? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Madame la présidente, j'ai travaillé dans les affaires toute ma vie avant d'occuper mes fonctions actuelles. Lorsqu'une entreprise se prépare à fermer ses portes, elle met fin aux dépenses. Nous avons hérité d'une province qui avait mis fin aux dépenses. Nous avons hérité d'une province où les revenus moyens n'augmentaient pas aussi rapidement qu'il le fallait. Nous avons hérité d'une province dont le PIB moyen était le plus bas d'Amérique du Nord. Les gens de l'opposition avaient mis fin aux dépenses. Ils avaient prévu la fermeture de la province. Ils avaient fait de vastes compressions dans les programmes. Ils avaient cessé les dépenses liées aux infrastructures. Ils avaient cessé les dépenses consacrées aux routes. Ils



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

avaient cessé d'investir dans le développement économique. Leur plan de développement économique ne consistait qu'à espérer une réorganisation, et c'était évident. Il n'y avait aucun plan ; nous avons donc beaucoup de travail à faire.

Au cours de la première année et demie de notre mandat, nous avons investi dans les soins de santé et dans l'éducation. Nous avons libéré ONB de toute contrainte afin qu'elle puisse investir dans les réussites du Nouveau-Brunswick. Nous continuons d'appuyer la FINB et nous avons élaboré un plan de développement économique qui prévoit une croissance de 10 % d'ici à 2030.

PROGRAMMES SOCIAUX

M^{me} S. Wilson (Albert-Riverview, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre doit clarifier ses propos. Il lui faut une autre leçon d'histoire.

De plus en plus de personnes du Nouveau-Brunswick peinent à joindre les deux bouts. Ce sont de vraies personnes, qui sont aux prises avec de vrais problèmes. L'aide, s'il y en a, tarde à se manifester. Le fils de Kelly a été blessé lors d'un accident de plongée qui l'a laissé paralysé. Son mari, atteint d'un cancer, ne peut pas l'aider. Lorsque survient une panne d'électricité chez eux, le matelas pneumatique adapté dont son fils a besoin se dégonfle. Ni l'appareil qui permet de le soulever pour le placer dans son fauteuil roulant électrique ni son fauteuil roulant ne peuvent fonctionner. Après avoir rédigé un rapport de cinq pages pour le ministère du Développement social, une personne est venue procéder à une évaluation. Lorsque Kelly a appelé au ministère pour faire le point, on lui a indiqué qu'il faudrait de quatre à cinq mois pour qu'un comité médical approuve sa demande. La ministre du Développement social convient-elle que le délai est totalement déraisonnable?

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre intermédiaire, je dirais à la députée d'en face que, lorsqu'une personne de notre province est en situation de vulnérabilité, chaque minute compte. Le ministère du Développement social travaille actuellement au cadre du Programme de soutien aux personnes ayant un handicap afin de répondre aux besoins des personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick. Chaque personne au Nouveau-Brunswick mérite le même accès aux services. Chaque personne mérite de s'épanouir, pas seulement de survivre. Nous travaillons actuellement à mettre en lumière les solutions les plus efficaces au titre du cadre de services de soutien aux personnes ayant un handicap. Les gens ne devraient pas avoir à attendre si longtemps. Ils ne devraient pas avoir à suivre un tel processus pour obtenir le soutien et les services dont ils ont besoin. Merci.

M^{me} S. Wilson (Albert-Riverview, PC) : Madame la présidente, Laurie, une personne âgée, reçoit de soins à domicile par l'intermédiaire d'un centre de soins infirmiers. L'automne dernier, elle a reçu une lettre lui indiquant que ses frais mensuels seraient réduits, ce qui a été pour elle une grande source de soulagement. Toutefois, à peine deux ou trois mois plus tard, elle a reçu un appel téléphonique lui indiquant que ses frais augmenteraient de plus



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

du double. La nouvelle a profondément perturbé Laurie, d'autant plus que le mode de communication lui semblait suspect. Depuis plus de six mois, elle tente, notamment par téléphone, d'obtenir une réponse claire. À ce jour, le montant exact des frais n'a toujours pas été confirmé, ce qui laisse Laurie dans l'incertitude et profondément inquiète de savoir comment elle pourra payer les soins dont elle a besoin. La ministre du Développement social convient-elle que le traitement infligé à cette personne âgée du Nouveau-Brunswick est totalement déraisonnable?

[Original]

L'hon. M^{me} Boudreau (Champdoré-Irishtown, ministre des Aînés ; ministre responsable des Femmes et de l'Équité des genres, L) : Madame la présidente, merci beaucoup à la députée du côté de l'opposition de la question.

Il est certain que, au quotidien, mon travail consiste vraiment à remédier à toute situation qui est particulière concernant les personnes âgées au Nouveau-Brunswick. Chacune d'entre elles nous tient à coeur, et nous nous assurons qu'elles sont en sécurité et qu'elles reçoivent les meilleurs soins dans les meilleures conditions possibles ainsi que les meilleurs services. Je prends vraiment note de la situation qui vient de m'être communiquée. Il est certain que nous assurerons un suivi très adéquat pour ce qui est de la question qui vient d'être soulevée. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

M^{me} S. Wilson (Albert-Riverview, PC) : Eh bien, merci, Madame la présidente. Si nous pouvions amener la ministre à répondre à ses courriels ou à ses appels téléphoniques, ce serait formidable. Elle saurait alors que de telles situations se produisent.

À la page 15 de leur plateforme électorale, les Libéraux ont promis d'« [a]ugmenter les prestations d'aide sociale en tenant compte de l'augmentation du coût de la nourriture et du logement, tout en veillant à ce que les règlements ne pénalisent pas les bénéficiaires ». Je comprends maintenant que cela revient à peu près au même de citer la plateforme électorale libérale que de citer *Le magicien d'Oz*, soit une autre oeuvre de fiction. Or, j'aimerais me concentrer sur la partie qui promet de veiller « à ce que les règlements ne pénalisent pas les bénéficiaires ».

Il me semble que le cas de Laurie, à qui l'on a dit qu'elle devait attendre quatre ou cinq mois qu'une commission consultative médicale rende une décision, est un exemple de personne pénalisée par les règlements. La ministre du Développement social convient-elle qu'il s'agit d'un cas où les règlements pénalisent une bénéficiaire, et que compte-t-elle faire à cet égard?

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je dirais à la députée d'en face que je pense que sa déclaration



Questions orales

contenait différentes questions ; je vais donc fournir une réponse générale. Toutes les personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick méritent de trouver réponse à leurs questions, de se sentir soutenues et de s'épanouir. C'est pourquoi nous suivons actuellement un processus visant la modernisation de l'aide sociale. Répondons-nous aux besoins des personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick?

Dans le cadre du processus, Madame la présidente, nous avons des discussions sur le soutien aux personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick qui sont bénéficiaires du programme de soutien aux personnes ayant un handicap. Je suis toujours disposée à entendre les suggestions de la députée d'en face quant aux façons dont les gens d'en face aimeraient améliorer le processus. En ce moment, nous disposons, à Développement social, d'une équipe engagée qui soutient les gens du Nouveau-Brunswick et travaille à les habiliter. Cette équipe habilite notre personnel de première ligne et lui fournit les outils dont il a besoin pour obtenir des résultats pour les personnes les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick.

[Original]

PROTECTION DE L'ENFANCE

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Le gouvernement a été élu pour qu'il apporte au Nouveau-Brunswick de vastes changements, mais il échoue à la tâche. Nulle part l'échec n'est plus évident que dans les deux récents rapports du défenseur des enfants et des jeunes : *Le problème de personne*, portant sur la courte vie et le décès évitable de Bobby, et *Vous avez dit « Y.E.S. »*. Ils ont dit « *NON* »..

Le défenseur a levé le voile sur un scandale au sein du ministère du Développement social. Le système laisse tomber des enfants et des jeunes, et cela entraîne des conséquences fatales, Madame la présidente. Selon le défenseur, c'est ce qui arrive quand le système est fatal. Quand le système est fatal — pouvez-vous imaginer? Voilà qui confirme ce que constatent les parlementaires qui se heurtent à un système dysfonctionnel lorsqu'ils tentent de soutenir de jeunes personnes de la circonscription qui demandent de l'aide.

Le défenseur nous exhorte à agir à titre de législateurs. Il y a un certain temps, nous avons adopté, à l'unanimité, la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes*, mais celle-ci ne permet pas d'obtenir les résultats escomptés pour les enfants. La ministre demandera-t-elle au Comité permanent de la procédure, des privilèges et des hauts fonctionnaires de l'Assemblée d'entendre le témoignage du défenseur et de la direction du ministère et fera-t-elle rapport à la Chambre?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Par votre intermédiaire, Madame la présidente, je dirais au député d'en face que nous avons tous une part de responsabilité à l'égard des répercussions d'un tel échec et des histoires que nous avons entendues de la part du défenseur. Nous devons tous faire mieux. Toutefois, je suis, après tout, la ministre du Développement social. J'ai été élue pour diriger, et je dois rendre des comptes.

Je suis résolue à travailler avec nos partenaires, le défenseur et mes collègues de ce côté-ci de la Chambre et de l'autre côté de la Chambre pour trouver le moyen le plus rapide, efficace et pratique de mettre en oeuvre la *Loi sur le bien-être des enfants et des jeunes* qui a été instaurée. De nombreuses personnes à la Chambre et au-delà de ses murs ont milité pour la réforme en question, et nous devons veiller à ce que nos jeunes les plus vulnérables reçoivent des services axés sur la personne et fondés sur les droits. Tout est sur la table, Madame la présidente. Trouvons une façon d'agir la plus rapide et la plus efficace possible. Nos jeunes du Nouveau-Brunswick le méritent.

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, il nous faut un changement de système. La responsabilité incombe entièrement à la ministre du Développement social. Je ne veux pas qu'elle continue à souligner la gravité du problème tout en se dérochant à sa responsabilité à l'égard de celui-ci. Lorsqu'elle est entrée au Cabinet, elle savait parfaitement dans quoi elle s'engageait compte tenu de son expérience professionnelle antérieure. Comment se fait-il que les membres du personnel de première ligne ferment régulièrement des dossiers d'enfants et écartent les préoccupations d'enfants qui ont désespérément besoin d'aide? Pourquoi n'est-il pas possible d'agir avec urgence ou de traiter en priorité un dossier lorsqu'un enfant est en danger? La structure de gouvernance régionale du ministère a échoué, et elle a échoué lamentablement. C'est le gouffre dans lequel sombrent des enfants et où certains perdent la vie.

La ministre veillera-t-elle à la restructuration du système afin que les travailleurs sociaux puissent vraiment prendre soin des enfants comme s'il s'agissait des leurs?

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, par votre entremise, je tiens simplement à apporter une précision à un élément qu'a laissé entendre le député d'en face. Je ne me dérobe aucunement de ma responsabilité à cet égard. Je crois l'avoir indiqué dans ma toute première réponse. Au bout du compte, je suis la ministre du Développement social. En ce moment, nous avons, au ministère du Développement social, une équipe profondément engagée qui examine comment nous pouvons améliorer notre façon de fournir de l'aide et des services, quels sont les obstacles qui se posent à nous et quels outils manquent aux formidables membres du personnel de première ligne. Contrairement à ce qu'a indiqué le député d'en face, ces membres du personnel ne ferment pas souvent des dossiers d'enfants. Quels outils leur faut-il pour qu'ils disent oui?



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Voilà les discussions que nous avons actuellement. Nous les aurons avec le défenseur, les collègues à la Chambre et nos partenaires communautaires, car il y a trop longtemps que les enfants attendent d'être au coeur de la discussion. C'est là qu'ils doivent être aujourd'hui. Des histoires comme celles de Bobby, de Maddy et de Leah méritent d'être entendues.

VÉTÉRINAIRES

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, les Libéraux ont posé des questions. Même si les parlementaires d'en face ne sont pas allés frapper à la porte des agriculteurs ruraux, ils ont tout de même reçu un message très clair il y a une semaine lors de leur séance photo organisée dans le cadre de leur journée d'action. Nous savons que le gouvernement Holt a cru pouvoir se sortir d'embarras en demandant aux personnes des villes ce qui leur importait le plus, mais les choses ne se sont pas passées ainsi. Les gens ont participé très activement. En ce moment, dans la partie en ligne du sondage, 69 % des gens du Nouveau-Brunswick indiquent que leur priorité absolue est la protection des services vétérinaires de terrain et des services de laboratoire provinciaux, tandis que les soins de santé arrivent au deuxième rang avec 10 % des réponses.

Madame la première ministre, vous avez posé des questions, et les personnes du Nouveau-Brunswick vous ont dit de cesser de vous en prendre à nos vétérinaires et à notre laboratoire et de mettre fin à une telle attaque contre les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Écoutez-vous et renoncerez-vous à de telles compressions?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente. Mon équipe et moi avons entretenu un dialogue actif avec les employés et les vétérinaires du ministère. Il se poursuivra tout au long de la transition afin que ceux-ci soient bien informés et bien appuyés. Madame la présidente, nous nous engageons à veiller à ce que l'information soit communiquée directement à l'équipe de vétérinaires, et pas seulement sur les réseaux sociaux. Les discussions et les réunions se poursuivront tout au long du processus. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, d'un bout à l'autre de la province, les gens sont du côté des agriculteurs dans le dossier. Ils savent tout ce qu'il y a à perdre si les vétérinaires quittent la province, et nous savons pertinemment que cela se produit déjà en ce moment. Les préoccupations sont bien réelles, et les agriculteurs méritent plus de respect qu'un haussement d'épaules et des réponses répétitives et insensibles de quelques secondes de la part du ministre, qui n'a donné aucun détail pour rassurer les gens.



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Jill Phillips, une éleveuse de chèvres naines nigérianes, se demande si elle devrait abattre de façon humaine son troupeau maintenant, alors qu'elle a accès à un vétérinaire, ou si elle devrait plutôt suivre une formation sur les armes à feu et acheter une carabine afin de pouvoir faire face aux situations d'urgence lorsqu'elles surviennent. Que lui répondez-vous, Monsieur le ministre?

[Original]

L'hon. M. Finnigan (Kent-Nord, ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, L) : Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

Madame la présidente, nous poursuivons le dialogue avec les gens du secteur agricole. En fait, pas plus tard qu'hier, nous avons eu une excellente conférence avec le Syndicat national des cultivateurs à ce sujet. Le ministère se concentre à fournir de l'appui au cours de la transition, à la fois aux employés provinciaux et à leur clientèle. En accordant la priorité à la planification efficace et à un dialogue continu, nous établissons des bases solides pour la prochaine étape.

Au fur et à mesure que nous progressons, notre engagement envers la prestation de services de qualité reste le même.

Nous croyons qu'un nouveau modèle permettra aux vétérinaires de mieux répondre aux besoins en évolution des gens que nous appuyons, et ce, sans compromettre la qualité des services.

[Original]

Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M^{me} Scott-Wallace (Sussex-Three Rivers, PC) : Madame la présidente, le ministre doit laisser tomber la mesure prévue. Il ne s'agit pas de dramatisation. Il s'agit de véritables situations que vivent quotidiennement des agriculteurs. Donna Bacher, de Titusville, dit qu'elle ne peut pas, en toute conscience, veiller à la reproduction de son troupeau cet automne sans avoir la certitude absolue qu'un vétérinaire sera là pour soigner ses animaux s'ils se trouvent en difficulté. Elle a dit : Je ne peux pas attendre d'avoir une bergerie pleine de brebis enceintes ou d'agneaux sur le sol pour découvrir, au mois de mars, que je n'ai plus accès à des soins vétérinaires. La décision responsable à prendre est peut-être de vendre mon troupeau de moutons cet été. Je dois également faire savoir à mon fournisseur de foin si j'aurai besoin de foin cette année.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

Il s'agit de personnes bien réelles qui portent un lourd fardeau. Madame la présidente, les agriculteurs reviendront sur le terrain de l'Assemblée législative la semaine prochaine. Le ministre de l'Agriculture aura-t-il l'obligeance de leur donner de bonnes nouvelles en annulant les compressions prévues une fois pour toutes?

L'hon. M. Randall (Fredericton-Nord, ministre responsable d'Opportunités NB ; ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises ; ministre responsable d'Alcool NB et de Cannabis NB ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Le gouvernement actuel a hérité d'un système vétérinaire au Nouveau-Brunswick, l'une des deux seules provinces qui disposent d'un système du genre, lequel ne peut pas accepter de nouveaux clients. S'il y a un nouvel agriculteur dans la province, désolé, mais il ne peut pas trouver de vétérinaire.

Savez-vous ce que l'opposition a également fait à l'industrie laitière? Ils ont dit : Savez-vous quoi? Nous savons qu'Agropur procède à une restructuration en raison de défis liés à l'économie et de l'évolution de la demande des consommateurs en matière de produits laitiers à l'échelle mondiale. Les gens d'en face savaient qu'Agropur modifiait sa production dans la province. Ils ont laissé partir des millions de litres de lait cru vers l'extérieur de la province. Savez-vous quoi? Lorsque les gens d'en face étaient au courant de la situation, ils ont dit : Espérons une réorganisation. Espérons une réorganisation. Ils n'ont pas réglé la question. Ensuite, pendant des semaines à la Chambre, j'ai entendu : Fermez les installations de transformation de Miramichi et envoyez tout le lait à l'extérieur de la province.

Madame la présidente, nous appuyons l'industrie laitière et l'agriculture dans la province. Merci, Madame la présidente.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

